



Gestion administrative, technique et réglementaire des opérations de chantier

Durée : 4 Jours, soit 28 heures.

Formation préconisée pour un groupe de 1 à 5 stagiaires maximum.

Public : Décorateurs, Architecte, Assistant(e) d'architecte, Chef de projet, collaborateurs des agences d'Architecture,...

Pré requis : Avoir des connaissances en CAO Architecture et maîtriser l'environnement informatique (Windows – Mac).

Objectifs et compétences visées :

Maîtriser les concepts de base et avancés de Cinéma 4D et pouvoir les appliquer dans la gestion d'animations en 3D.

Méthode pédagogique et suivi qualité :

Phases théoriques et pratiques. Etudes de cas concrets. Solutions techniques à partir d'exemples créés et en création.

1 poste par stagiaire, équipé de la dernière version du logiciel. Vidéo projecteur fourni par le Client - Supports pédagogiques

Formateur équipé de son propre PC et/ou Mac.

Supports pédagogiques sur clés USB remis en fin de Formation.

Evaluation des acquis durant toute la session.

Evaluation par stagiaire de la qualité de la formation.

Evaluation à froid (j+2 mois après la formation)

Attestation de Formation et feuille d'émargement.

Votre conseiller formation est à votre disposition pour le suivi qualité, la satisfaction de la formation et toute demande de médiation.

Compétence formateur :

Dirigeant(s) de Société CAO-DAO, Formateurs spécialisés auprès des BET, Cabinets d'Architectes, Intervenants en accompagnement personnalisé et mode projets auprès des Clients de CDF, sur le territoire national.

Programme de formation:

Jour 1

Cadre réglementaire du marché de maitrise d'œuvre

Marchés privés, loi MOP

Les règles de la maitrise d'ouvrage publique

Définition et caractéristiques

Les marchés de Maitrise d'œuvre

Définition du maitre d'œuvre selon la loi

Eléments de mission

Missions de base

Mission complémentaire

Eléments de rémunération

Rémunération provisoire

Rémunération définitive

Jour 2

Les groupements de Maitrise d'œuvre

Rôle et mission du mandataire

Sous traitance et cotraitance

Nature des groupements

Conséquences pratiques

Jour 3

Les dossiers de candidature

Conception des dossiers

Recevabilité des candidatures

Préparer l'exécution des marchés

Régime général

Les actes d'exécution

Les ordres de service – Nature et portée

Les délais d'exécution

Délai global – délai partiel

Marchés à tranches

Nature et conséquence

Les actes d'évolution du contrat

Les nouvelles dispositions de l'arrêté du 3 mars 2014

Conséquences pour la maitrise d'œuvre

Jour 4

L'exécution financière des marchés

L'avance : cadre, objectifs, modalités

Cas des sous-traitants

Nature des groupements

La retenue de garantie : cadre, objet, modalités

Les révisions de prix du marché

Les cessions de créances et nantissement

Les acomptes Délais de paiements applicables

Etudes de cas, évaluation et clôture